

Modalités de prise en compte du handicap

École de Conduite Phoenix

L'École de Conduite Phoenix met en place des actions spécifiques pour accueillir, informer et accompagner les élèves en situation de handicap, afin de garantir une formation accessible, sécurisée et adaptée à leurs besoins.

1. Accueil individualisé et identification des besoins

- Lors de l'inscription ou du premier rendez-vous, l'élève bénéficie d'un entretien personnalisé avec un membre de l'équipe Phoenix.

Cet échange permet:

- d'identifier la nature du handicap, si l'élève souhaite en parler;
- de recueillir les documents utiles (RQTH, avis médical, préconisations);
- d'évaluer les besoins spécifiques pour organiser la formation dans les meilleures conditions.

2. Démarches médicales et information réglementaire

Si la situation de handicap nécessite un aménagement du permis, l'École de Conduite Phoenix:

- informe l'élève sur le passage obligatoire devant un médecin agréé;
- l'accompagne dans les démarches (prise de rendez-vous, compréhension de l'avis médical);
- adapte la formation en fonction des restrictions ou aménagements prescrits.

3. Adaptation de l'enseignement

L'équipe pédagogique Phoenix s'adapte aux profils et aux capacités de chaque élève :

- supports de cours accessibles (explications simplifiées, supports visuels) ;
- rythme d'apprentissage modulé selon les besoins;
- méthodes pédagogiques diversifiées (répétition, démonstration, guidage progressif).

4. Véhicules et équipements adaptés

Selon la nature du handicap:

l'École de Conduite Phoenix dispose d'un équipement spécifique comme une boule au volant ou oriente l'élève vers une auto-école disposant d'équipements spécifiques (commandes manuelles, etc.) tel que l'auto-école ***MYPILOT 6 Avenue Leo Lagrange 13410 LAMBESC.***

5. Travail en réseau avec des partenaires spécialisés

les centres experts du handicap et de la mobilité.

Cette coopération permet de proposer des solutions fiables, cohérentes et sécurisées.

Liste ci joint.

6. Suivi personnalisé tout au long de la formation

Un référent handicap est identifié au sein de l'École de Conduite Phoenix pour :

- assurer le suivi de l'élève ; évaluer régulièrement les progrès et les difficultés ;
- ajuster la formation ou les modalités pratiques si nécessaire ;
- garantir une communication fluide et rassurante.

7. Confidentialité et respect de la personne

Toutes les informations transmises par l'élève sont :

traitées de manière strictement confidentielle; utilisées uniquement pour adapter la formation,
partagées avec les partenaires externes uniquement avec l'accord de l'élève.

L'École de Conduite Phoenix s'engage à respecter la dignité, la confidentialité et l'autonomie de chaque apprenant.